



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM METZ SUD LES COTEAUX 9 RUE DE VERDUN 57160 MOULINS LES METZ
déclare et atteste avoir reçu la somme de 50 000 €.

Monsieur Joffrey NASSO Monsieur Jérôme BASTIEN, gérants de la société 2J METZ EN FORMATION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe ESPACE COMMERCIAL METZANINE 20 AVENUE SEBASTOPOL 57070 METZ, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Joffrey NASSO 25 route de Borny 57070 METZ
Nombre de parts	25500
Montant versé	25 500 €
2e associé	Jérôme BASTIEN 34 Grande rue 54330 MARTHEMONT
Nombre de parts	24500
Montant versé	24 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 12 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Céline GERGONNE
Responsable Engagements

NASSO Joffrey

BASTIEN Jérôme

JST06

"lu et approuvé"

"Lu et approuvé"